



Vers l'avenir

«Ce matin, la Parole de Dieu nous éveille à une alliance nouvelle, à des promesses nouvelles ... », c'est ainsi que nous accueille M.Carmen Vilardell, modératrice. Elle nous fait un bref résumé de tout ce qui s'est fait depuis le 13 et nous remet en mémoire que nous sommes continuellement en relation avec ce « tout » selon la nouvelle vision révélée par le Chapitre Général.

L'Assemblée demande à Marie de les accompagner en ce nouveau chemin ; puis le Comité de rédaction présente une ébauche avec les points marquants auxquels nous sommes parvenues jusqu'à présent .

On laisse un temps de lecture personnelle dans la salle, puis un temps pour les clarifications. Ensuite, nous nous réunissons de nouveau par groupes linguistiques pour :

- *partager nos réactions face à ce texte*
- *voir les aspects à ajouter ou supprimer.*

Nous avons terminé la première étape concernant la correction du texte et maintenant nous faisons confiance au Comité de rédaction pour le rédiger de nouveau en l'améliorant avec les apports proposés par les groupes.

Après avoir terminé ce travail de finition, la modératrice nous invite à un moment de silence, puis à exprimer en une parole nos sentiments. Les voici :

Gratitude Joie Confiance Espérance
 Bonheur Paix Identité Zèle Admiration
 Audace Abandon Magnificat Sérénité
 Forces renouvelées Aller de l'avant



L'après-midi a comporté deux parties :

1. **On commence par retravailler le texte final :** nouveaux éclaircissements, annotations ... puis on décide à la majorité absolue que le document sera une Recommandation. Le nouveau Conseil devra expliquer dans la lettre post-capitulaire le sens de ce document afin que toutes les soeurs le comprennent de la même façon.
2. **Nous commençons le processus des élections du nouveau Conseil Vicarial.**

On donne lecture du déroulement à suivre (temps pour des éclaircissements ...)

Bernadette informe les capitulantes du résultat de la consultation des sœurs sur le nombre des conseillères. Selon les Constitutions le nombre à élire est 4, la consultation propose 3. On a reçu un indult qui accepte cette proposition. L'économe sera une des trois conseillères élues, mais elle sera nommée par le nouveau Conseil vicarial une fois formé. On informe que parmi les 50 sœurs du Vicariat, trois d'entre elles ont le droit de vote mais ne sont pas éligibles, n'ayant pas assez d'années de vœux perpétuels.



Puis on vote le processus d'élection qui est accepté par majorité absolue.

On laisse un temps de réflexion personnelle afin qu'au retour dans la salle on puisse élaborer une première liste de sondage. M.Carmen Vilardell invite à mettre 5 noms en regard des défis que le nouveau Conseil aura à relever, et de voir si ces sœurs ont la capacité de le faire.

Les sœurs reviennent déposer leur bulletin contenant cinq noms. Avec ces noms, on dressera une liste-sondage que chacune pourra venir retirer à partir de 18 : 30 h dans la salle capitulaire.



L'ambiance respire le silence, le respect



Demain, nous commencerons à 9 : 00 h. Celles qui figureront sur la liste pourront, si elles le souhaitent, prendre la parole (réserves, difficultés...). Ce sera un temps d'écoute.

Si une sœur figurant sur la liste n'est pas présente, on la contactera, on lui demandera si elle a quelque chose à dire à l'assemblée avant que les capitulantes procèdent au vote. Toute information sera communiquée à l'assemblée.

Pour terminer la journée, la communauté d'OTEIZA se présentera à l'assemblée.

